Téléphonie Mobile Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :					
Opérateur	Bouygues	Arrdt	20 ^{ème}		
Nom de site	316507	Numéro	T15847		
Adresse du site	4, square d'Amiens	Hauteur	R + 9 (31,10 m)		
Bailleur de l'immeuble	Social Paris Habitat	Destination	Habitations		
Type d'installation	Ajout de la fréquence LTE 700 MHz avec changement d'antennes sur un site 2G/3G/4G				
Complément d'info	Un autre opérateur présent sur le site Free (0°, 120° et 240°)				
Dossier soumis à Déclara	ation Préalable ou Permis de Construire ?				
Calendrier de suivi du dossier					
Date de validation de la v	version précédente du dossier	25/01/2015			
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)			09/08/2018		
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)			09/10/2018		
Historique et contexte					
Objet de la demande					
Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'État, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.				
Détail du projet	Renforcement des fréquences (ajout 700MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240°.				
Distance des ouvrants	Fenêtres 5 m en dessous de l'antenne	Tilts (degrés)	9°		
Estimation	0° < 1V/m ; 120° < 2V/m ; 240° < 4V/m	Vis-à-vis (25m)	Néant		
Divers	Aucun établissement particulier dans un rayon de 100m autour des antennes				
Incidence visuelle					
Intégration antennaire	Ce projet consiste à remplacer les trois antennes penta-bandes existantes par trois antennes hepta-bandes de tailles identiques.				
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.				
Hauteur antennes/sol	34,99 m				
Date:	Conformité du dossier				
Observations Mairie d'arrondissement :					
Avis AEU :		Favorab	le Défavorable		

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



AUCUN ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100M AUTOUR DES ANTENNES

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un ravon de 25m autour des antennes

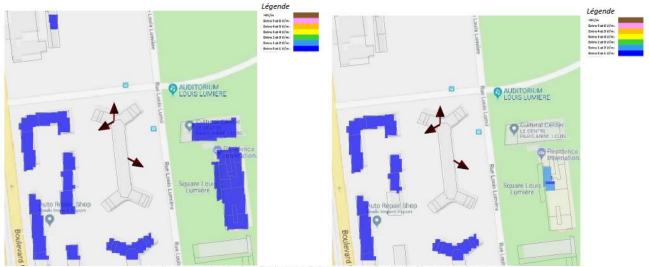


Aucun bâtiment en vue direct dans un rayon de 25m

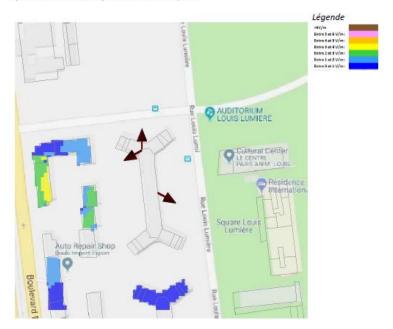
Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 0-1 V/m. La hauteur correspondante est de 7,5 m.

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 1-2 V/m. La hauteur correspondante est de 19,5 m.



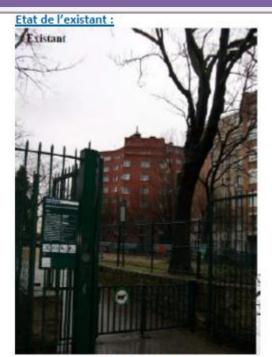
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 3-4 V/m. La hauteur correspondante est de 22,5 m.



	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau maximal	entre 0-1 V/m	entre 1-2 V/m	entre 3-4 V/m
Hauteur	7,5 m	19,5 m	22,5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après





Etat de l'existant :



Etat projeté : pas de modification visible



Vue des Azimuts





